

Notice de pose ECO+ COLLECTION



Veillez lire attentivement la présente notice après la réception de la marchandise / avant le début de tous les travaux et, en cas de doute, contactez votre revendeur ou notre service après-vente. En cas de non-respect, cela peut entraîner l'annulation de tout droit de garantie ou garantie légale !

Description du produit / domaine d'utilisation

Revêtement de sol élastique sans PVC à base de polymères avec étanchéification en polyuréthane sur la face supérieure, disponible en différents formats, épaisseurs et versions, destiné à une utilisation en intérieur dans des locaux à usage courant et climatisés en permanence (21 °C ± 4 °C, taux moyen d'humidité relative de l'air de 55 %, pas de pose en plein air ni en jardins d'hiver ou similaires). La pose s'effectue à sec et, en présence d'irrégularités et de variations de température ou en raison des techniques artisanales employées, il n'est pas toujours possible d'éviter la formation de petites fentes. Cela doit par conséquent être accepté et ne constitue pas un motif de réclamation justifié.

Planification / préparation / examen à la réception

Après la réception de la marchandise ou avant le début de tous les travaux, assurez-vous d'abord que les décors et lots sont bien identiques dans la mesure où cela a été commandé ou garanti. Tenez compte, déjà au cours de la planification, des particularités à prendre en considération dans le cadre de l'utilisation ultérieure. En plus de l'adéquation générale, tenez aussi compte des conditions cadres et des particularités locales, par ex. où et dans quelle mesure il s'avère judicieux de prendre des mesures de protection préparatoires sous forme de zones de passage propres ou d'ombrages. En ce qui concerne les aménagements existants, procédez également aux adaptations nécessaires, comme par ex. les roulettes / roues à changer (type « W », EN 12529) ou les patins en feutre ou patins spéciaux à positionner au-dessous des objets à déplacer. N'oubliez pas les instructions de nettoyage et d'entretien et remettez-les à votre client !

Méticulosité pendant la pose

Avant et pendant la pose, assurez-vous constamment et minutieusement de la qualité irréprochable telle qu'elle est perçue dans le cadre de l'utilisation courante en présence de conditions d'éclairage appropriées (lumière du

jour/projecteur). Toute réclamation ultérieure à ce propos en présence d'écarts visibles à l'œil nu est exclue.

Acclimatation / conditions sur le chantier

Le climat qui règne sur le site de pose doit être adapté aux conditions d'utilisation ultérieures et être maintenu / garanti pendant 3 jours avant et après la pose. Le revêtement et les consommables doivent être acclimatés de manière appropriée 3 jours avant la pose. Ne pas procéder à l'acclimatation sur la palette ou à proximité d'un mur, mais en petites piles (max. 5 paquets) à l'horizontale ! Le cas échéant, des températures élevées pendant la pose (par ex. en été lorsqu'il fait très chaud) se traduisent par l'apparition ultérieure de joints, de basses températures par la formation de bombages ou cambures.

Support

Le support doit être suffisamment sec :

- Chapes en ciment < 2,0 % CM (chauffées 1,8 % CM)
- Chapes à base de sulfate de calcium < 0,5 % CM (chauffées 0,3 % CM)
- Chapes spéciales selon les instructions du fabricant

Avec les systèmes de chauffage électrique, PROJECT FLOORS peut uniquement accorder une garantie jusqu'à une puissance 60 W/m², les systèmes à commande électronique avec une puissance supérieure à 60 W/m² nécessitent une confirmation d'adéquation particulière / par écrit du fabricant respectif.

Les anciens revêtements sont à éliminer sans résidus. Veiller à ce que le pouvoir absorbant soit suffisant et homogène ; en général, il s'avère nécessaire de procéder à un masticage sur une épaisseur de 2-3 mm. Plus le support est plat, plus le risque de formation de fentes est faible, l'exigence minimale est ≤ 3 mm/m. Le cas échéant, les chauffages par le sol doivent être durablement limités et maintenus à une température à la surface du support d'env. 18-20 °C pendant la pose **et au cours des 72 heures qui suivent.** En présence de basses températures, ne jamais complètement les éteindre !

Adhésifs appropriés

Comme la collection ECO+ possède un revêtement à composition particulière, il n'est pas possible ni autorisé d'employer des adhésifs universels (par ex. ceux « compatibles avec les revêtements de sol design »). Pour les produits ECO+, observer les recommandations particulières des fabricants, qui sont disponibles sur notre site web ou sur demande. Suivre les instructions sur l'emballage / dans le mode d'emploi. En cas de doute, nous consulter. **Important** : l'adéquation de l'adhésif pour le revêtement et le cas d'application doit être confirmée ou garantie par son fabricant ! Des solutions spéciales, comme par ex. des systèmes de collage à sec, en rouleau ou similaires, ne peuvent actuellement pas encore être recommandées.

Avant chaque pose, vérifiez que les adhésifs recommandés n'ont pas été actualisés sur le site www.project-floors.com.

Collage / laminage

Avec les colles à dispersion, le revêtement se pose sur lit humide sans / avec un court temps de gommage, le sillon de colle doit être complètement ou en grande partie écrasé. Une pose trop tardive ou une application sur une trop grande surface de la colle entraîne une perte d'adhérence qui se traduit par l'apparition de joints ou de gauchissements. Assembler les sections les unes contre les autres, mais sans exercer de pression et appuyer soigneusement dessus. Après quelques rangées, laminer en croix, section par section, à l'aide d'un rouleau articulé ≥ 45 kg. Une fois toute la surface terminée, répéter toujours cette opération suffisamment souvent. **Important** : les taux élevés d'humidité de l'air retardent le séchage du mastic et de la colle à dispersion, les faibles taux d'humidité l'accélèrent. Le taux idéal d'humidité relative de l'air se situe aux alentours 40 à 60 %.

Nettoyage après la fin des travaux / premier entretien / protection

Le nettoyage individuel après la fin des travaux permet d'éliminer les résidus d'adhésifs et, le cas échéant, les résidus de production, ainsi que les impuretés résultant de la pose. Grâce à l'étanchéification en polyuréthane en usine, un premier entretien particulier n'est pas nécessaire.



Ce code QR vous permet de consulter d'autres documents et d'éventuelles mises à jour.

Édition 04/2021, remplace toutes les versions antérieures, valable jusqu'à nouvel ordre. Le contenu reflète l'état des connaissances à la date de publication et a été créé en toute âme et conscience. Le présent document peut être modifié, complété ou remplacé à tout moment et sans préavis particulier. Assurez-vous impérativement de son actualité sur www.project-floors.com ou contactez-nous.

